

Bulletin Municipal



Saint Georges les Landes

N° 26

Édition 2013

Sommaire

Le Mot du Maire	page 1
Les réunions du conseil municipal	pages 2 à 4
Etat Civil 2012	page 5
La vie des associations.....	pages 6 à 13
Le coin de notre facteur poète	pages 14 et 15
La vie de notre commune il y a 50 ans.....	page 16
Pour vous aider	pages 17 à 21
Espace détente	page 22

Le Mot du Maire



Chers concitoyens,

2012, une année difficile qu'il faut vite oublier et tourner la page vers l'avenir : 2013 ; malgré les prévisions de certaines personnes, la terre tourne et tournera encore longtemps, nul ne pourra éviter les conflits et les problèmes divers occasionnés par l'humanité toute entière, mais chacun d'entre nous espère apercevoir la fin, celle de la crise économique.

Cependant, malgré la conjoncture actuelle je voudrais saluer l'initiative, la volonté et le courage de trois jeunes habitants de la Commune qui ont créé chacun une entreprise artisanale, ce sont Messieurs Frédéric Castel (maçonnerie), Jean Claude Guyon (menuiserie) et Emile Puyberthier (couverture charpente), nous ne pouvons que leur souhaiter bonne chance. La Commune les aidera autant que faire ce peut et pour commencer le choix de l'entreprise E.P. pour la rénovation de la toiture d'un bâtiment communal ; ces travaux seront effectués en début d'année 2013. La pause des caniveaux à Jagon pourra également débuter cette année, le Conseil Général ayant alloué une subvention à 50% du montant hors taxe, ceci sur deux tranches de travaux. Prévu également l'agrandissement du secrétariat de Mairie dans un des logements de la Commune avec un coin bibliothèque et des toilettes pour les personnes handicapées.

A l'occasion de cette nouvelle année au nom du Conseil Municipal et de moi-même, je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé, je souhaite également à chacune et chacun des lendemains qui changent.

Claude Louis.

Réunions du conseil municipal

Séance du mardi 10 avril 2012 à 20h30

Présents : MM. RIVAUD Michel, LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, LOUIS Claude, FILLOUX Michel, GARIOUD Pierre, Mme ALLONCLE Maryse, M. GUYON Jean Claude, Mmes DUJARDIN Augustine et LOUIS Magalie.

Absent : M. CASTEL Frédéric

Monsieur GUYON Jean Claude est désigné comme secrétaire de séance.

Le procès verbal de la réunion du 11 novembre 2011 est adopté à l'unanimité.

- ✓ Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2011, tableau des résultats ;
- ✓ Affectation du résultat, approbation à l'unanimité

Pour mémoire

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	50 000,00
Excédent d'investissement antérieur reporté	53 123,59

Solde d'exécution section investissement

Solde d'exécution de l'exercice	- 12 379,12
Solde d'exécution cumulé	40 744,47

Restes à réaliser au 31/12/2011

Dépenses d'investissement	- 29 347,00
Recettes d'investissement	2 190,00
Solde	- 27 207,00

Besoin financement section investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	40 744,47
Rappel du solde des restes à réaliser	- 27 207,00
Besoin de financement total	AUCUN

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	23 117,73
Résultat antérieur	50 000,00
Total à affecter	73 117,73

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Affectation

Besoin financement section investissement (1068)	AUCUN
Financement supplémentaire investissement (1068)	23 117,73
Restes sur excédent de fonctionnement (002)	50 000,00

- ✓ Vote des subventions 2012
 - Genêts d'Or ----- 620,00 €
 - Anciens Combattants ----- 120,00 €
 - ACCA ----- 320,00 €
 - Comité des Fêtes ----- 420,00 €
 - Football Club St Georges ----- 420,00 €
 - Secours Populaire ----- 60,00 €
 - Société de Pêche St Sulpice ----- 50,00 €
 - Médecins du Monde ----- 38,00 €
 - Prévention routière ----- 15,00 €
 - Mutilés St Sulpice ----- 15,00 €
 - Paralysés de France ----- 22,00 €
 - Sports vélos du Pays de Basse Marche ----- 100,00 €
 - Délégation des JMF St Sulpice ----- 61,00 €
 - Conciliateur de Justice ----- 30,00 €
 - Association coopérative USEP ----- 200,00 €
 - Ecole foot Arnac - St Hilaire - St Sulpice ----- 150,00 €

✓ Participation voyage pédagogique pour trois enfants : 210 €

✓ Vote des 3 taxes, pour une augmentation 6, contre 2, abstention 2

	Bases Imposition 2012	Taux	Produit fiscal attendu
Habitation	185 300,00	11,61	21 512
Foncière (bâti)	133 000,00	16,62	22 098
Foncière (non bâti)	27 600,00	61,99	17 109
			60 719

- ✓ Attribution de la compensation à la Communauté de Communes
- ✓ Travaux 2012
 - ➔ Réfection de la toiture d'une grange,
 - ➔ Informatisation du cimetière,
 - ➔ Plan de la commune,
 - ➔ Travaux de bâtiments.
- ✓ Prêt à taux bonifié pour la réfection de la toiture de la grange, 4 600 €
- ✓ Vote du Budget Primitif 2012 ;
- ✓ Création du poste d'adjoint technique principal
- ✓ Adhésion à l'Agence Technique Départementale

Questions diverses :

- Composition des bureaux de vote pour les élections présidentielle et législatives ;
- Augmentation du budget cadeau Noël des enfants, 30 € ;
- Coupure éclairage public dans le Bourg de 23h à 5h.

Clôture à 23h05.

Séance du vendredi 27 septembre 2012 à 20h30

Présents : MM. RIVAUD Michel, LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, LOUIS Claude, FILLOUX Michel, GARIOUD Pierre, Mme ALLONCLE Maryse, M. GUYON Jean Claude, Mmes DUJARDIN Augustine.

Absente : Mme LOUIS Magalie.

Monsieur GUYON Jean Claude est désigné comme secrétaire de séance.

Le procès verbal de la réunion du 10 avril 2012 est adopté à l'unanimité.

- ✓ Demande de subventions, Caniveaux Jagon et Remplacement moteur de volée cloche 2
- ✓ Aménagement de la Forêt Communale
- ✓ Certification de la gestion durable de la forêt communale, adhésion PEFC

Questions diverses :

- Choix de l'entreprise pour la réfection de la toiture du bâtiment du Bourg : Emile PUYBERTHIER ;
- Loyers impayés ;
- Demande d'utilisation des sanitaires pour l'apprenti de M. PUYBERTHIER Emile ;
- Elagage des chemins
- Nouveau photocopieur, en location ;
- Achat de terrain près de l'église proposition 400 €, 500 € maximum ;
- Demande de déplacer le miroir au Gros Chêne ;
- Panneaux villages.

Clôture à 22h30.

Séance du vendredi 11 novembre 2012 à 11h00

Présents : MM. RIVAUD Michel, LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, LOUIS Claude, FILLOUX Michel, GUYON Jean Claude, Mmes DUJARDIN Augustine et Mme LOUIS Magalie.

Absents : M. GARIOUD Pierre et Mme ALLONCLE Maryse.

Monsieur GUYON Jean Claude est désigné comme secrétaire de séance.

Le procès verbal de la réunion du 10 avril 2012 est adopté à l'unanimité.

- ✓ Indemnité de Conseil allouée au Comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveurs des Communes, approbation à l'unanimité
- ✓ Participation aux mutuelles

Clôture de la séance à 11h20

Etat Civil 2012



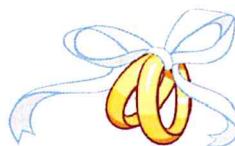
Naissances



Enora, Marie, Sylvie VAUZELADE, née le 05 septembre à Limoges, domiciliée 20 Le Gât, fille de Géraldine, Sylvie, Annick, Pascale LEMAITRE et de Olivier, Fernand VAUZELADE.

Bienvenue au bébé et félicitations aux parents.

Mariage



Laetitia ALLONCLE et Stéphane, Claude, François TURBERT, le 23 juin.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Marguerite, Marie BARLIER, veuve de Maxime, Lucien DESCHAMPS, domiciliée « Jagon » résident à l'Hôpital Intercommunal, site « Beauséjour » à Magnac - Laval, décédée le 13 juin à Magnac-Laval, âgé de 91 ans ;

Roland AUCHARLES, veuf de Monique DESCHAMPS, domicilié à « Jagon », décédé le 30 juin à Magnac-Laval, âgé de 71 ans ;

Robert, Marcel CARON, époux de Louissette, Marcelle BERROYER, domicilié 5 La Croix de la Chardière, décédé le 18 août en son domicile, âgé de 77 ans.

A été inhumé dans le cimetière de St Georges les Landes :

Camille Marcel LAFORET célibataire
décédé le 24 septembre à Châteauponsac, âgé de 80 ans.

Toute notre sympathie aux familles éprouvées.





Association Des Anciens Combattants et Victimes de Guerre



Les Anciens Combattants de St Georges les Landes et leur Président vous adressent leurs meilleurs vœux de santé, joie et prospérité pour 2013.

Bonne fin d'année JOYEUX NOEL



Le Président, Robert ROCH.



Le Football Club de St Georges

En marge de cette nouvelle année, tous les membres actifs du football club de Saint Georges les Landes, présentent ses meilleurs vœux de santé et de bonheur, à l'ensemble des habitants et à leur famille.

Pour revenir sur la saison dernière, nous sommes descendus en 5^{ème} division. Nous nous sommes également vus attribuer la victoire du Challenge du Fair play pour la saison 2011-2012 ce qui est une grande fierté pour notre club. Nous avons pu recevoir les félicitations du District et du Conseil Général de la Haute-Vienne étant des habitués des places d'honneur. Tout ceci relate notre bon état d'esprit et nous nous engageons à continuer à œuvrer pour promouvoir le Fair play dans notre sport. S'agissant de la saison en cours, nous nous retrouvons chaque dimanche avec joie pour participer à la vie de ce club tant les joueurs que les dirigeants ou bien encore les supporters, avec l'espoir de pouvoir remonter en 4^{ème} Division à la fin de saison.

En ce qui concerne les manifestations de l'année 2012, la joie et la convivialité ont encore été au rendez-vous. Voici quelques dates à retenir pour l'année à venir :

Jeudi 9 mai 2013 : LOTO (Bantard)

Dimanche 18 mai 2013 : BANQUET (Bantard)

Dimanche 9 juin 2013 : TOURNOI toute la journée, MECHOUÏ (Stade)

Dimanche 7 juillet 2013 : PETANQUE (Après midi au Stade)

Samedi 20 juillet 2013 : SOIREE ENTRECOTES (Bantard)

Enfin le club remercie tous les bénévoles présents lors de la préparation de chaque événement. En espérant vous voir nombreux à encourager et supporter votre club.



Le Président, Ludovic AUCHARLES.



L'ACCA de St Georges les Landes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013 et remercie toutes les personnes qui participent à nos différentes manifestations.



Dates à retenir pour 2013

Samedi 9 février : Repas chevreuil,

Samedi 10 août : Méchoui,

Samedi 7 décembre : Concours de belote

Bilan de la saison de chasse 2012/2013 :

64 cartes délivrées,

8 lâchers de faisans et 2 lâchers de perdreaux,

28 bracelets chevreuil.



Bonne chasse et Bonne Année à tous.

Le Président, Fernand VAUZELADE



Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013, qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout santé.

Comme chaque année, je vous fais part des dates des différentes manifestations :

Samedi 23 mars : Course UFOLEP et Repas dansant ;

Samedi 22 juin : Soirée Moules-Frites et
Feu de St Jean ;

Samedi 16 novembre : Concours de belote.

Mardi 31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre organisé par l'ACCA et le Comité des Fêtes

En espérant vous y accueillir nombreux, dans la joie et la bonne humeur, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année.



Le Président, Michel RIVAUD.



Les Genêts d'Or



Les membres de l'Association « Les Genêts d'Or de Saint Georges les Landes vous présentent leurs vœux les plus sincères pour l'année 2013 : bonheur et santé pour toute votre famille.



Ils espèrent vous accueillir nombreux pour le goûter du 12 janvier, jour de la galette des Rois, ainsi que le 1^{er} juin pour le repas annuel.



Bonne année à tous.

Le Président, Gilbert **SIMONNEAU**.

Association Vivre à St Georges

Les membres de l'association et moi-même, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2013.

Que la nouvelle année vous apporte plein de bonnes choses, surtout la santé.

Le loto du 3 novembre, qui s'est déroulé à Saint Sulpice les Feuilles a eu beaucoup de succès, il faut dire que dans la région nous étions les seuls.

Les permanences de la bibliothèque se tiendront de 15h à 17h, salle de la Mairie les samedis :

25 janvier - 29 mars - 25 mai - 27 juillet - 28 septembre et 30 novembre.

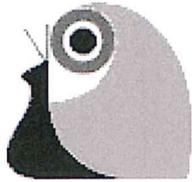
Le prêt de livres est entièrement gratuit.

Notre prochain loto aura lieu dans le quatrième trimestre 2013 au foyer rural de Saint Sulpice les Feuilles.

Il ne nous est pas possible de vous communiquer la date exacte à ce jour.



La Présidente,
Michelle **NICAUD**.



L'ADIL 87 :

Vous informe dans le domaine du logement

Ce sont environ 10000 consultations qui sont délivrées **gratuitement** chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

Les consultations juridiques

Elles portent notamment sur :

- Les rapports locatifs : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...
- La copropriété : assemblée générale, charges de copropriété ...
- Les relations de voisinage : mitoyenneté, servitudes, nuisances sonores ...
- L'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux ...
- Les contrats : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres ...

Les consultations financières et fiscales

Elles portent notamment sur :

- Le conseil complet en accession à la propriété : plan et diagnostic de financement, techniques bancaires, frais annexes liés à l'accession, droit de la construction, droit de l'urbanisme, droit de la famille
- La fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme ...
- L'amélioration de l'habitat : prêts et subventions

Des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	9h00-12h00	Maison du Département
Bessines	1 ^{er} & 3 ^{ème} mardi	9h00-12h00	Maison du Département
Magnac Laval	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	13h30-16h30	Maison du Département
CAF	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

Un site internet : www.adil.org/87

Le site Internet de l'ADIL 87 (environ 20000 visites annuelles) comporte de nombreuses rubriques. De nouvelles rubriques sont apparues en 2011 : « Actualités logement », dont le contenu est mis à jour dès la parution de nouveaux textes législatifs, « Location et aspects énergétiques », et « Outils de calcul ». En outre, l'utilisateur peut y trouver une analyse du marché locatif dans 24 bourgs centres, une présentation des lotissements en cours de commercialisation, un dossier de l'accédant, des exemples de lettre type, un Observatoire des Taux et des Prêts, des conseils en cas de litige locatif, un dossier consacré au logement des personnes âgées et handicapées, le calendrier des permanences décentralisées dans les Pays.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous)

Mercredi : 8h30-17h30

Jeudi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous)

Vendredi : 8h30-17h30

ADIL 87 – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges

Tél. : 05 55 10 89 89

ACMD



Association Cantonale de Maintien à Domicile de **Saint Sulpiceles Feuilles**

Depuis plus de 20 ans l'association est au service de la population du canton. Elle a comme toute organisation évoluée au cours des années. Depuis début 2011 elle propose à **toute personne dépendante un service mandataire agréé d'employées de maisons compétentes et dévouées** qui peuvent assurer :

- Gardes jour et nuit 7 jours sur 7
- Ménage, entretien du linge, courses
- Aide au lever, au coucher, à la toilette non médicalisée, à la préparation et la prise des repas.
- Accompagnement à la promenade.

Mme SARAH GOMEZ est le **contact** pour tous les renseignements et la mise en place de tous ces services, **du lundi au vendredi** au centre médico-social de St Sulpice les Feuilles, Tél : **05 55 76 79 49** .

Les services du Conseil Général assurent l'étude des besoins et de leur financement ainsi que le suivi des dossiers APA accordés. La permanence est tenue par Mme ANNIE MAZEIRAS, Tél : **05 55 68 22 48**

Bonne année 2013 à tous

la présidente : Yolande Evezard

Croix-rouge française



Délégation locale de St Sulpice les Feuilles

La délégation locale de St Sulpice les Feuilles de la **Croix-rouge** s'occupe **d'action sociale** sur tout le **territoire du canton**.

Siège centre médico-social 2 rue du stade à St Sulpice les Feuilles
Tel **05 55 76 02 13**

La **VESTIBOUTIQUE ouverte à TOUS**, présente un choix de vêtements d'occasion en bon état pour tous les âges et presque toutes les circonstances à prix très modiques.

Cette année comme les précédentes **MAXIMUM** nous a accueilli dans ses locaux lors des portes ouvertes ce qui a permis à de nouvelles personnes de chiner et d'acheter.

Lors des manifestations locales les enveloppes de **TOMBOLA** que nous proposons rencontrent toujours un grand succès ; **merci à tous**.

Ces fonds collectés ici et ailleurs nous permettent de mener des actions de solidarité :

- ↪ **Aide financière ponctuelle** en participant au règlement de factures par exemple EDF.
- ↪ **Aide alimentaire** d'urgences sous forme de bons d'achats.
- ↪ **Départ en vacances** depuis 4 ans nous permettons à 1 ou 2 **familles** du canton de partir **une semaine au bord de la mer**.

Bonne année 2013

la présidente : Mady BONNET



Association COGLIM

*Association pour le Dépistage et la Prise en Charge
des Troubles Cognitifs en Limousin*

ALFA : des sessions d'information pour les proches de malades Alzheimer

Le maintien à domicile de la personne atteinte de maladie d'Alzheimer repose généralement sur un ou plusieurs membres de la famille ou de l'entourage. Ces personnes sont les aidants familiaux. Elles accompagnent le malade au quotidien pour :

- les activités domestiques,
- les démarches administratives,
- l'accompagnement à la vie sociale,
- la vigilance permanente,
- le soutien psychologique et l'aide à la communication,
- la coordination des soins et parfois l'aide à la toilette.

COGLIM, réseau régional de santé dédié à la maladie d'Alzheimer lance « ALFA, Alzheimer Familles Aidants ».

ALFA est un programme d'information et d'accompagnement gratuit, destiné aux proches de malades, pour les aider à faire face à la maladie tout en se préservant.

ALFA est dispensé en plusieurs sessions animées par un professionnel spécialisé pour :

- mieux comprendre la maladie
- adapter et gérer le quotidien
- savoir comment obtenir de l'aide

Plusieurs programmes ALFA débiteront sur de nombreuses communes de la Haute-Vienne à partir de janvier 2012 :

Pour en savoir plus : contactez COGLIM, 05 55 14 03 16.

Résidence Art du Temps, 4 rue du Cluzeau, 87170 Isle

Tél. : 05 55 14 03 16 Fax : 05 55 14 02 79

Mail : reseau.coglim@hotmail.fr / Site : www.sante-limousin.fr/coglim

L'ASSAT est une association Loi 1901 dont le but est de lutter contre le chômage et l'exclusion.

ASSAT, Association de Solidarité et d'Aide par le
... en Haute Vienne depuis 1988

2 modes d'intervention auprès des particuliers, entreprises, collectivités, agriculteurs,

1

ASSAT _ Association
intermédiaire

Particuliers, vous avez besoin d'une aide pour du **ménage**, **repassage**, **jardinage**, rentrer du bois, **tondre la pelouse**, bêcher, tailler vos haies...

Entreprises, Collectivités, une partie de votre personnel est absent ou vous avez un surcroît d'activité ponctuel.

Nous vous mettons à disposition un salarié.

Juridiquement employeur, la gestion du personnel et les démarches administratives sont prises en charge par l'ASSAT.

A la fin du mois, nous vous facturons la prestation à partir du relevé des heures effectuées par le salarié.

Vous êtes demandeur d'emploi :

Vous pouvez vous inscrire à l'ASSAT, sur rendez-vous, à Bessines, ou bien à Bellac.

2

ASSAT_Ei de la Gartempe
Vous n'avez pas le matériel

Devis gratuit

Vous souhaitez nous confier la réalisation de petits travaux : débroussaillage, tonte de pelouse, **taille de haie**, taille d'arbres fruitiers, petite **maçonnerie**, petits travaux de **peinture**, pose de **clôture**, montage de meubles, **nettoyage haute pression**, débarras...

Un encadrant technique intervient avec le matériel nécessaire, avec un ou plusieurs parcours d'insertion.

Particuliers :
50% déductibles
de vos impôts*



N'hésitez pas à nous contacter, **05 55 76 13 40** ou contact@assat87.fr et aussi sur www.assat87.fr

Pour qui ?

Ces aides s'adressent aux **propriétaires occupants à titre de résidence principale** (sous conditions de ressources) **ou aux propriétaires qui louent ou souhaitent louer leur logement** (sous conditions de localisation de l'immeuble et d'occupation après travaux).

Pour quels travaux ?

Sont particulièrement visés, les travaux qui permettent :

- **d'améliorer de façon importante la performance énergétique d'un logement**, tels que : travaux d'isolation, installation d'un chauffage plus efficace, remplacement de menuiseries...
- **d'adapter un logement à l'état de santé de son occupant**, par exemple : pose d'une douche accessible, installation d'ascenseur, création d'une chambre en RDC, ...
- **de rendre habitables des logements très inconfortables ou insalubres.**

Quels montants d'aides ?

Il est difficile de donner un taux et un montant unique pour deux raisons :

- chaque cas est particulier,
- chaque financeur (l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), le Conseil Régional du Limousin, le Conseil Général de la Haute Vienne) a ses propres règles qui peuvent ou non se cumuler.

D'autres aides directes ou indirectes peuvent être apportées par les autres partenaires du programme

Aussi, suivant les cas, les aides peuvent varier de 15% à 70%, voire dans certains cas atteindre 100% du montant des travaux subventionnables, avec des plafonds variables.

Comment en bénéficier ?

Avec l'aide des principaux financeurs, le Pays du Haut Limousin a mis en place une mission de suivi-animation qui a été confiée au PACT 87.

Elle consiste à :

- **informer les personnes sur l'ensemble des aides et leurs conditions d'attribution**
- **les aider à cibler les travaux à réaliser pour obtenir une aide,**
- **les accompagner dans le montage de leur demande de subventions.**
- **assurer le suivi du dossier jusqu'à la demande de paiement des subventions.**



Contact :

Tél : 05 55 10 18 78 (de 9h à 11 h 30 et de 13h30 à 15h)
Bureaux : 44, rue Rhin et Danube - 87280 LIMOGES (sur rdv)
Mél : pact-arim-87@orange.fr

Permanences :

4^{ème} jeudi du mois (sauf juillet-août)

Bellac Locaux du Pays : 10h30 à 12h

Magnac-Laval Maison du Département : 14h à 15h

3^{ème} jeudi des mois pairs (sauf juillet-août)

Le Dorat : Communauté de communes: 14h à 15h

3^{ème} jeudi des mois impairs (sauf juillet-août)

Châteauponsac Mairie: 14h à 15h





Le coin de notre « facteur poète »

LE COQ



*Dès que pointe le jour ce fort cocorico
Est le chant matinal du roi de la basse-cour
Des coqs des environs lui répondent aussitôt...
Beaucoup de coqs saluent l'aube d'un nouveau jour.*

*Dans la nuit qui s'achève éveillant la campagne
Résonnent au lointain ces appels matinaux
Les paysans heureux comprennent ce langage
Et savent grâce à eux que le temps sera beau.*

*Il est là, le vieux coq, juché sur le fumier
Le buste redressé, son allure est très fière
Il semble dire à tous : « c'est moi qui le premier
Ai ce matin encor salué la lumière.*

*Les poules autour de lui se sentent protégées
Si un rapace arrive il lance un cri d'alarme
Et les poules aussitôt averties du danger
Regagnent la maison en faisant du vacarme.*

*Sa silhouette se trouve aux clochers des églises
Sa tête fièrement regarde le soleil
Bravant tous les tracas, les malheurs et les crises
Cet emblème français se dresse dans le ciel.*



Henri « Julot » MONJOVIS

REVE DE PAUVRES GENS

*Avoir un logement à soi,
Ne plus habiter chez les autres,
Et dire enfin je suis chez moi,
Tel est le vœu de bien des nôtres.*



*Nous, les Pauvres gens de l'Univers
De la campagne ou de la ville
Qui payons des loyers très chers
Voudrions notre domicile.*

*Si seulement, dit-on souvent
Sans espérer Dame Fortune
On possédait assez d'argent !
Comment combler cette lacune ?*

*Beaucoup de gens aiment Paris
Une autre ville ou la montagne,
Ils n'auront pas dans leurs logis
L'air embaumé de la campagne.*



*Une maison et son jardin
Est une magnifique chose.
Avoir des légumes, du thym
Voir, de nos yeux, naître une rose.*

*A la campagne chaque oiseau
Nous charmerait par sa romance.
Un puits donnerait sa bonne eau,
Les citadins n'ont cette chance.*

*Un bâtiment et du terrain
C'est le rêve de notre Vie.
Hélas ! Ce rêve est incertain
Mais reste une fort noble envie.*



Henri « Julot » MONJOVIS (1923-1996)



La vie de notre commune, il y a 50 ans, 1963 ...

Le Conseil Municipal est formé de 11 membres élus le 8 mars 1959 : MM. GORGEON Marcel (Maire), PATURAUD Marcel, MICHAUD Maximin (Adjoint), JOLLIVET Alfred, MARGUINAUD Fernand, LAURENT Maurice, BERNARD Marcel, BERNARD Jean, RIVAUD Robert, LABUSSIÈRE Paul et MONJOVIS Henri.

↳ Séance ordinaire du 3 mars à 9 heures :

Absents : MM. BERNARD M, BERNARD J, RIVAUD

Secrétaire : M MONJOVIS

- Utilisation de l'allocation scolaire d'un montant de 555,30 F. Avec l'accord du personnel enseignant cette somme servira pour la fourniture de petit matériel scolaire par la librairie St Martin à Guéret d'un montant de 363,50 F, la somme restante sera examinée ultérieurement.
- Augmentation du prix du repas à la cantine scolaire, il sera de 0,60 F au 1^{er} mars 1963.
- Vœu relatif aux dégâts causés par le gel à la voirie communale : le dégel provoque l'affaissement, la dégradation, la destruction complète par endroits des routes communales, ces dégradations nécessitent une réparation immédiate et quasi générale, le Conseil Municipal demande une aide spéciale et substantielle aux communes déshéritées ;
- Un courrier du Sous-Préfet informe de la suppression éventuelle des tueries particulières du canton, entraînant l'obligation pour les bouchers et charcutiers d'aller tuer à l'abattoir de la Souterraine. Le Conseil Municipal exprime son émotion la plus vive et ses protestations contre un tel projet qui serait contraire à l'intérêt de tous les habitants du canton.

↳ Séance ordinaire du 11 novembre à 11 heures :

Absents : MM. BERNARD M, BERNARD J, JOLLIVET, LAURENT.

Secrétaire : M. MONJOVIS

- Utilisation de l'Allocation Scolaire d'un montant de 2 125,05 F, cette somme sera utilisée pour des travaux de peinture dans une classe (LENOBLE) 1 448,00 F et l'acquisition de petit matériel scolaire (SEIGNOLLES, GARRY et SEMACA) 517,16 F ;
- Subvention au Groupement de Vulgarisation Agricole pour le projet d'organiser des foires aux veaux, 44,70 F.
- Certains propriétaires possédant des terrains dans la section de Champagnac demandent l'aliénation, à leur profit, de certaines parcelles appartenant à la section. Le Conseil Municipal décide de demander la constitution d'une commission syndicale pour la section de Champagnac, et propose de fixer le scrutin au dimanche 26 janvier 1964 de 10 heures à 12 heures.



MAIRIE : ☎ 05 55 76 75 56

Fax : 05 55 76 60 48

e-mail : mairies.sgl@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Jeudi 8h30 à 12h30.

BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET : Aux heures d'ouverture de la Mairie, possibilité d'emprunter des livres qui sont renouvelés 3 fois par an (romans, policiers, romans sur le Limousin, livres en gros caractères, documentaires, bandes dessinées, livres pour enfants, livres récents).

Pour obtenir un livre en particulier donner le nom de l'auteur et le titre à la Mairie, ce livre sera à votre disposition lors d'un prochain passage du bibliobus.

En 2012 : 253 prêts de livres, 14 lecteurs.

[Mise à disposition gratuite.](#)

PERMANENCES AU CENTRE MEDICO SOCIAL DE ST SULPICE LES FEUILLES ☎ 05 55 76 73 44

- **Pole personnes âgées** : Mme Annie MAZEIRAS : mardi et mercredi de 9h à 12h. ☎ 05 55 68 22 48.
- **Assistante Sociale** : Mme Géraldine PARROT du lundi au vendredi, sans rendez-vous le vendredi de 9h à 12h. ☎ 05 55 76 73 44
- **Permanence de la mission locale rurale** pour les jeunes de moins de 26 ans : 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 9h à 12h.
- **FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)** : 2^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 11h00.

TRESOR PUBLIC 24 place de l'église St Sulpice les Feuilles ☎ 05 55 76 71 45
ouvert au public mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

GENDARMERIE NATIONALE Communauté de Brigades de Magnac-Laval

Accueil du Public : 8h00-12h00 et 14h00-18h00

Sauf dimanches et jours fériés 9h00-12h00 et 15h00-18h00

- A Magnac-Laval, tous les Jours

- A Chateauponsac, tous les mercredis

- A St Sulpice les Feuilles, tous les lundis

Appel d'urgence : 7 jours sur 7, 24h sur 24

Ramassage des Ordures Ménagères PAR LE **SMICTOM**
(**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRANSPORT**
DES ORDURES MENAGERES) DE **MAGNAC-LAVAL** :

Le **VENDREDI**.

Le Jeudi pour « Le Mazéraud »

Merci de signaler à la Mairie tout changement de composition de votre foyer, départ d'un des occupants vers une autre commune ou arrivée, ceci facilitera la mise à jour de la liste des redevables.

Eco-Point : Situé derrière la Mairie, route de « la Croix Robert ».

Des containers sont disposés pour recueillir les papiers, les journaux, les bouteilles plastiques, les emballages, les verres, les huiles mécaniques.

Collecte des Encombrants PAR L'ASSOCIATION **MAXIMUM DES**
« MASGRIMAUDS », MAILHAC SUR BENAIZE 05 55 76 22 78 :

Mardi 12 février 2013,

Lundi 12 août 2013,

Jeudi 18 avril 2013,

Mardi 22 octobre 2013,

Mardi 11 juin 2013,

Mercredi 04 décembre 2013.

*Inscription auprès de la Mairie quelques jours avant le passage.
Sortir les objets la veille.*

EAU

En cas de fuite d'eau, de problèmes au niveau de votre compteur ou de changement de propriétaire vous devez le signaler au :

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

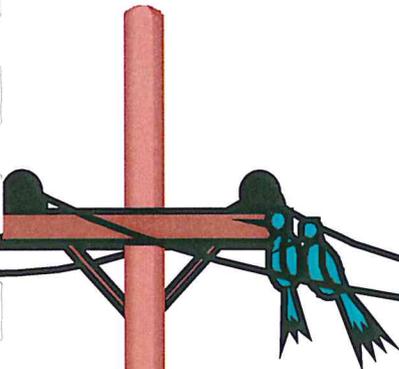
Le Bourg

87160 CROMAC

 05 55 76 44 10 Du mardi au vendredi de 8h30 à 11h00.

ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'un lampadaire ne fonctionne plus merci de le signaler à la Mairie qui transmettra à la société chargée de l'entretien de l'éclairage public.



Numéros utiles

Monsieur LOUIS Claude, Maire ----- ☎

Monsieur LACHAISE Joël, 1^{er} Adjoint ----- ☎ 05 55 76 90 49

Monsieur PERICHET Daniel, 2^{ème} Adjoint ----- ☎ 05 55 76 78 93

Monsieur RIVAUD Michel ----- ☎ 05 55 76 76 21

responsable salle BANTARD,
délégué au syndicat d'Alimentation en Eau Potable

Monsieur GARIOUD Pierre----- ☎ 05 55 76 26 04

responsable terrain de foot

Monsieur FILLOUX Michel ----- ☎ 05 55 76 30 93

délégué au syndicat d'Alimentation en Eau Potable



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES
Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92
email : csn-lim.sga@defense.gouv.fr
ou consulter le site internet :
<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans*
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon-service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PREMIER DE CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SGA
MISE EN ŒUVRE À PARTIR DE 16 ANS

www.defense.gouv.fr/jdc

Le recensement, chacun de nous compte



Toute la population de ST GEORGES LES LANDES sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février 2013

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2013, St Georges les landes est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la Mairie et l'Insee. Et cette année, **vous êtes concerné.**

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 17 janvier 2013. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire. Mme Nathalie DELILLE a été recrutée pour effectuer le recensement.

Il vous remettra **une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.).** Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 16 février 2013.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la Mairie au 05 55 76 75 56.
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 : www.le-recensement-et-moi.fr
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

Quand les gens
sont de mon avis, il
me semble que je
dois avoir tort.

Oscar Wilde

Les amis :
une famille dont
on a choisi les membres.

Alphonse Karr

L'intelligence artificielle
n'est rien comparée à
la stupidité naturelle.

Thomas Edison

Mieux vaut rester silencieux
et passer pour un imbécile
que parler et n'en laisser
aucun doute.

Abraham Lincoln

En général,
on ne demande des
conseils que pour ne
pas les suivre ou, si on
les a suivis, pour
reprocher à quelqu'un
de les avoir donnés.
Alexandre Dumas.

La France
est un pays
extrêmement fertile.
On y plante
des fonctionnaires,
il y pousse des impôts.

Georges Clémenceau

Bêtise humaine :
"Humaine" est de trop,
il n'y a que les hommes
qui soient bêtes.

Jules RENARD

Passer pour un idiot
aux yeux d'un imbécile
est une volupté de fin gourmet.

Georges Courteline

Les chanceux sont ceux
qui arrivent à tout ;
les malchanceux, ceux
à qui tout arrive.

Eugène Labiche.

La mère tient plus
à ses petits que le père.
Elle sait qu'ils sont d'elle,
le père le présume.

Euripide.

Le talent
c'est comme
l'argent, il n'est pas
nécessaire d'en avoir
pour en parler.

Jules Renard.

En hiver, on dit souvent :
"Fermez la porte, il fait
froid dehors !"
Mais quand la porte est
fermée... il fait toujours
aussi froid dehors !

Pierre Dac

EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1896 À 2008

	1896	1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008
Le Bourg	92	87	83	87	79	81	80	87	74	62	57	66		50	44	
Le Latier	37	29	41	41	34	40	33	37	41	39	32	37		20	18	
Plantedit	68	66	59	50	46	47	44	42	31	31	26	27		15	8	
La Chardière	10	8	9	11	11	10	9	15	14	11	6	10		4	3	
La Croix Robert	5	5	6	5	4	3	7	6	3	6		3				
Les Pigeonnères	8	9	9	9	9	7	7	6	7	4						
Les Serventières	20	25	25	21	14	14	18	20	10	10	5	8		2	3	
Les Galleries	19	25	26	14	16	19	19	13	15	15	13	15		4	7	
Chaulivet	10	6	8	12	6	11	4	6	6	3	4	2		1		
* Le Gué du Chatelard	3	1	4	4	5	1	1									
Les Minardières	35	40	25	27	21	23	24	23	14	7	15	10		11	8	
Bantard	82	87	86	80	60	61	51	44	48	53	45	34		32	33	
Les Tibardières	28	22	25	20	22	18	14	15	12	11	12	9		8	6	
Jagon	69	73	69	63	58	55	53	53	56	49	54	47		35	34	
Le Puy de Mont	34	41	38	38	27	19	22	19	20	19	26	19		10	6	
Champagnac	31	23	19	26	18	23	21	21	22	20	18	27		18	16	
Lareux	36	40	40	40	37	36	39	37	38	41	37	25		14	18	
Le Gât	42	38	41	38	35	33	28	28	42	31	27	29		14	14	
Chantouant	17	11	28	19	14	11	11	8	7	8	8	8			6	
Le Mazéraud	15	14	18	16	15	11	15	18	14	15	10	11		5	3	
Le Gros Chêne	8	4	4	3	4	5	9	9	5	8	10	4		7	3	
Le Moulin de Puy Laurent	4	4	4	2	5	5	5	5	2	2	2	2		3	2	
La Croix de la Chardière																7
	673	658	667	626	540	533	514	512	481	445	407	400	400	292	263	245

* Le Gué du Chatelard route du Moulin de Puy Laurent, la maison n'existe plus.

